

DOSSIER D'INSCRIPTION 2023-2024

CYCLE PREPARATOIRE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (CPES)

MUSIQUE | SON

CANDIDAT

(remplir lisiblement en caractère d'imprimerie)

Civilité : Mme Mr

Nom : Prénom :

Date de naissance : / /

Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal-Ville :

Téléphone :

.....

.....

Portable : E-mail :

Nationalité : française

pays de l'U.E :
(préciser)

autre :
(préciser)

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS HORS U.E.

Pièces à fournir
obligatoirement :

- Photocopie du passeport en cours de validité
- La photocopie de l'un des visas suivants (à l'exclusion de tout autre) sera exigée : Etudiant-concours, Etudiant, Long séjour 6 mois

POUR LES CANDIDATS MINEURS

Nom, Prénom du responsable légal :

.....

Adresse :
(si différente)

Téléphone/portable : Email :

ÉPREUVES D'ADMISSION

- 1/ Vous devez produire **un projet sonore** dont la durée ne dépassera pas 10 minutes.
- **Le contenu**, très libre, pourra prendre des formes variées telles que la composition via MAO, l'enregistrement de type studio, la captation d'un concert, ou la fiction radiophonique.
 - Ce document devra **mettre en avant vos aptitudes artistiques et techniques**.
 - Vous joindrez au document sonore **une notice explicative de dix pages maximums en respectant le plan suivant :**
 - Descriptif du projet et des objectifs techniques et artistiques
 - Descriptif de la phase d'enregistrement / de création
 - Descriptif du travail de montage
 - Descriptif de la phase de mixage
 - Analyse du résultat obtenu – pistes d'amélioration
 - Pour chaque étape, vous détaillerez les moyens matériels/humains déployés ainsi que vos méthodes de travail.
 - Vous enverrez votre production audio au format .wav ainsi que votre note explicative en utilisant une solution de transfert de fichier de type WeTransfer ou Drop Box à destination des adresses suivantes :
francois.latry@seineouest.fr et nicolas.auribault@seineouest.fr
- 2/ Entretien avec le jury portant sur le profil et les motivations du candidat

ENSEIGNEMENT MUSICAL ANTERIEUR

	ÉTABLISSEMENT(S)	ANNEE	NIVEAU ATTEINT	RECOMPENSES OBTENUES
DISCIPLINE PRINCIPALE : (préciser laquelle)				
FORMATION MUSICALE :				
AUTRES DISCIPLINES : (préciser lesquelles)				

ENSEIGNEMENT SCOLAIRE OU UNIVERSITAIRE

--	--	--	--	--

EN 2023/2024 VOUS ETES :

BACHELIER (E) Merci de renseigner votre n° INE :

LYCEEN.NE / COLLEGIEN.NE

1. Les programmes imposés sont disponibles sur le site du CRR : crr-bb.seineouest.fr
2. Aucune convocation individuelle n'est adressée aux candidats. Consulter les affichages ou le site internet du CRR.
3. Je m'engage à prendre connaissance du **règlement intérieur et du règlement des études**. Consulter les affichages ou le site du CRR.
4. **Je m'engage, après mon admission, à ne pas être inscrit dans un autre établissement d'enseignement musical pour la discipline présentée au concours et à participer à toutes les activités complémentaires liées au cursus**
5. J'autorise gracieusement et sans limite dans le temps le CRR, la ville de Boulogne-Billancourt et Grand Paris Seine Ouest, à **publier à titre non commercial ma photographie ou celle de mon enfant** (en cas de candidat mineur) sur les supports de communication de la ville et de l'Etablissement Public Territorial :

OUI NON (cocher la case correspondante)

DATE :

.....

SIGNATURE DU CANDIDAT :

.....

(OU DES PARENTS DU CANDIDAT MINEUR)

PROJET D'ETUDES

Déterminez vos motivations à intégrer ce cycle.

INFORMATIONS

Le dossier d'inscription doit être remis au CRR **au plus tard 2 semaines avant la date du concours.**

Remplir lisiblement et en caractère d'imprimerie **un dossier par discipline présentée.**

Toutes les rubriques doivent être renseignées.

Tenir compte des **limites d'âge** selon les disciplines et les niveaux (consulter sur le site crr-bb.seineouest.fr).

Joindre obligatoirement à ce dossier :

- Règlement des droits d'inscription
- 2 photographies d'identité (préciser Nom, Prénom au dos)

Tout **dossier incomplet** ou arrivé **hors délai** ne sera pas traité et entraînera **l'interdiction de concourir.**

Droits d'inscription au concours

Les candidats doivent acquitter 54 € de droits d'inscription au concours. Ces droits ne sont pas remboursables.

Agrafer ici votre chèque de 54 € à l'ordre du « Trésor public »

** Pour les étudiants étrangers : possibilité de virement. Nous contacter.*

BOURSE SUR CRITERES SOCIAUX DU CROUS

Toutes les demandes de bourses et de logement sont à faire auprès du Crous de Versailles sur :
www.messervices.etudiant.gouv.fr dès que vous avez renvoyé votre dossier d'inscription au CRR.

*Etablissement : Académie de Versailles → Classes préparatoires Ecole d'art -> Boulogne
Cons.Ray.Régional*